



International Criminal Court Bar Association

Association du Barreau près la Cour Pénale Internationale

Wednesday, 23 November 2016 ; Room: Oceania 2. 13.00 – 15.00

“An Introduction to the ICC Bar Association: The new voice for the legal profession”

An association for independent lawyers practicing at the ICC has been the subject of discussion for many years. The ICCBA is a specialist bar association formed earlier this year to represent the interests of defence and victims’ counsel and support staff.

It is independent of the ICC and open to all list counsel, list assistants and support staff, and to others associated with international criminal law. It has the support of the ICC President, Prosecutor and Registrar and the great majority of those eligible to be members.

This side event is the first public meeting in which the ICCBA has participated and follows the side event at last year’s ASP Assembly, held at a time when discussions were still taking place as to its formation. This year, following the founding of the ICCBA, we aim to provide you with details as to its structure and objectives and its role with the ICC. We will also discuss ways and means whereby we can work closely with other bar and with relevant NGOs.

Mercredi 23 Novembre 2016; salle : Oceania 2 13.00-15.00

“Une Introduction à l’Association du Barreau près la CPI La nouvelle voix de la Profession juridique”

La création d’une association regroupant les Conseils indépendants exerçant près la CPI a été sujet de discussions pendant de nombreuses années. L’ABCPI est une association de spécialistes instituée plus tôt cette année afin de représenter les intérêts des Conseils de la Défense et des Victimes ainsi que de leur personnel d’appui.

Elle est indépendante de la Cour et ouverte à tout Conseil inscrit sur la Liste des Conseils, aux assistants inscrits sur la Liste, au personnel d’appui et aux spécialistes du droit pénal international. Elle bénéficie du soutien de la Présidente de la Cour, de la Procureure et du Greffier ainsi que de la majorité de ceux éligibles comme membres.

Cet évènement organisé en marge de l’Assemblée des États Parties est la première réunion publique à laquelle l’ABCPI participera, en continuité de celui organisé lors de l’AEP l’année dernière, alors que des discussions sur sa constitution étaient encore en cours. Cette année, suite à la création de l’ABCPI, nous souhaitons donner de plus amples informations quant à sa structure, ses objectifs et son rôle par rapport à la Cour. Nous discuterons aussi des méthodes et moyens que nous pouvons utiliser afin de travailler étroitement avec les autres Barreaux et ONG pertinentes.